

« Elections libres, transparentes, équitables et crédibles pour un Mali démocratique, uni et fort. »

**DECLARATION PRELIMINAIRE DU POLE D'OBSERVATION CITOYENNE
ELECTORALE (POCE) SUR LE PREMIER TOUR DE L'ELECTION
PRESIDENTIELLE DU 28 JUILLET 2013**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme intitulé « **Appui au processus Démocratique par l'observation citoyenne de la pré-électorale et des élections Présidentielles et législatives de 2013 (1^{er} et 2^{ème} Tours) au Mali** », le Réseau ONG d'Appui au Processus Electoral au Mali (Réseau APEM), en collaboration avec la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et l'ensemble des structures du Conseil national de la Société Civile et avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, a initié et mis en œuvre le Pôle d'observation citoyenne électorale (POCE).

A la veille du premier tour de l'élection présidentielle, le POCE avait dans son communiqué préliminaire mis l'accent sur les défis à relever ainsi que les motifs de satisfaction tout en formulant un certain nombre de recommandations pour la bonne tenue du scrutin.

A l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle du 28 juillet 2013 au Mali, le POCE a assuré une veille et une observation citoyennes dudit scrutin.

Les données recueillies par la chambre technique, à partir des informations émanant des observateurs et superviseurs, analysées par la chambre intermédiaire, ont permis à la chambre politique de se faire une opinion sur le déroulement du scrutin et d'intervenir en temps réel auprès des organes de gestion des élections (MATDAT, DGE, CENI etc.) pour contribuer à la correction des dysfonctionnements constatés.

Pour mémoire, le Réseau APEM a déployé 2.100 Observatrices et Observateurs nationaux sur l'ensemble du territoire national, en stratégie fixe et mobile et 78 Superviseuses/Superviseurs.

Les Observatrices et Observateurs nationaux ont pu ainsi renseigner la plateforme Malivote (www.malivote.com) sur le déroulement du scrutin du 28 juillet 2013 dans près de 1583 bureaux de vote.

I- Conclusions préliminaires sur le premier tour de l'élection présidentielle du 28 juillet 2013

1.1- Faits marquants du scrutin

De manière générale, 96% des bureaux de vote couverts par les Observatrices et Observateurs nationaux ont été ouverts à l'heure. Une grande mobilisation des électeurs a été constatée, consacrée par une forte participation des citoyens aux opérations de vote.

Cependant, des disparités entre les régions ont été constatées, notamment à Kidal où 12,5% de bureaux ont été ouverts aux environs de 9 H 00, en raison du réaménagement des bureaux pour des besoins de sécurité, tandis qu'à Bamako et Tombouctou les taux étaient respectivement à 56,7% et 77%.

A l'entame des opérations de vote, les membres du bureau de vote et l'essentiel des documents et matériels électoraux étaient en place. Ce qui a permis le démarrage effectif des opérations de vote.

Les dysfonctionnements constatés ont été corrigés pour l'essentiel, grâce à la pro action et l'entregent de la Chambre politique du Pôle de l'observation Electorale Citoyenne, en relation avec ses Observateurs, Superviseurs, et les Organes de gestion des élections.

Les bureaux ont fermé pour l'essentiel à 18 heures, heure normale de clôture.

Cependant des retards constatés çà et là dans l'ouverture des bureaux, ont occasionné la prolongation des opérations de vote dans certaines localités, notamment à Niono.

Les opérations de dépouillement se sont déroulées normalement. Aucun incident majeur, n'a été constaté par les Observatrices et Observateurs nationaux.

Une forte participation des jeunes, des femmes et des personnes handicapées a été constatée, avec satisfaction, sur l'ensemble du territoire national.

1.2- Motifs de satisfaction

Le POCE a constaté :

- la sécurisation satisfaisante des centres de vote par les Forces Armées et de Sécurité maliennes, les forces de l'Opération Serval et de la MINUSMA,
- la présence de la Croix Rouge malienne dans certains centres de vote,
- la forte mobilisation des électeurs, dans l'engouement et le calme, pour exercer leur droit de vote,
- le déroulement du scrutin dans un climat serein et apaisé,
- le respect par les candidats du code de bonne conduite

- la pro-activité des organes de gestion des élections qui a permis la correction de certains dysfonctionnements
- la présence massive et rassurante de missions d'observation électorale nationales et internationales,
- La bonne couverture du scrutin par les organes de la presse nationale et internationale.

Au total, la bonne tenue du scrutin démontre à suffisance que des défis majeurs ont été relevés, malgré la persistance de quelques dysfonctionnements.

1.3 - Dysfonctionnements et insuffisances constatés

- Le retard dans le démarrage de certains bureaux de vote dû, entre autres, à :
 - L'absence ou le retard de certains présidents et assesseurs ;
 - L'insuffisance du matériel et des documents électoraux dans certains bureaux,
- Les difficultés d'identification des bureaux de vote par certains électeurs, malgré les palliatifs utilisés (affichage des listes d'identification et possibilité de les consulter avant le jour du scrutin, messages sms, pionniers, etc.),
- Le faible niveau d'aptitude de certains agents électoraux,
- La délocalisation de certains bureaux de vote opérée au dernier moment dans certaines localités,
- les cas d'électeurs ayant voté avec plus de deux procurations,
- les difficultés notées dans le vote des maliens de l'extérieur, ainsi que celui des populations déplacées et réfugiées.

1.4 - Enseignements tirés du processus

Le POCE, étant un dispositif de veille citoyenne, d'alerte et d'accompagnement du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire, et de la CENI, a permis à la **Société civile** d'être proactive.

La **Société civile** se félicite de la mise en place de ce dispositif, et recommande fortement à l'ensemble des acteurs du processus électoral malien sa pérennisation.

Le POCE salue particulièrement la franche collaboration entretenue, ce dimanche 28 juillet 2013, avec l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire, la CENI, les Observateurs de Caritas, les Observateurs de la CEDEAO, de l'Union Africaine, de l'Union Européenne, de la MINUSMA, et de l'ensemble des acteurs qui ont visité le POCE ce dimanche 28 juillet 2013.

Une mention particulière est adressée aux Représentants de OSIWA venus spécialement avec des Experts de Dakar, pour renforcer nos compétences dans le cadre de l'opérationnalisation du POCE.

Le POCE félicite :

- l'ensemble du Peuple malien dont la maturité et la grande mobilisation ont donné un cachet particulier à ce scrutin,
- les organes de gestion des élections qui ont relevé le défi de l'organisation du scrutin malgré le contexte difficile et les délais très courts,
- les candidats pour leur sens de responsabilité et de retenue,
- les organisations internationales, régionales et sous-régionales, les Etats, les partenaires au développement, qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite du scrutin,
- les forces armées et de sécurité, dont la présence sur le terrain a fortement contribué à la tenue du scrutin dans de bonnes conditions,
- les observateurs nationaux et internationaux qui par leur présence ont contribué à la transparence du scrutin et au renforcement de la confiance des électeurs et des acteurs,
- la presse nationale et internationale, qui a accompagné positivement le processus.

Le POCE estime que le premier tour de l'élection présidentielle du 28 juillet 2013 s'est passé dans de bonnes conditions. Les quelques dysfonctionnements constatés n'ont pas entamé sa sincérité, sa transparence et sa crédibilité.

Le POCE, tout en magnifiant la bonne tenue globale du scrutin, tient à souligner que des défis restent à relever. Dans cette optique, il formule les recommandations suivantes.

II- Recommandations

Le POCE recommande :

- ✓ La relecture de la Loi électorale dans ses dispositions relatives :
 - à la propagande électorale le jour du scrutin,
 - au vote par procuration, et
 - à la moralisation de la délivrance des procurations aux mandataires,
- ✓ le renforcement de capacité des agents électoraux,
- ✓ le renforcement de la communication électorale,
- ✓ la stabilisation définitive de la carte électorale plusieurs semaines avant le scrutin,
- ✓ la mise en place des structures pérennes professionnelles ; en remplacement des commissions administratives,
- ✓ l'amélioration de la législation sur la période de précampagne et d'appliquer rigoureusement les dispositions de la Loi électorale concernant les affichages anarchiques,

- ✓ l'intensification des activités de sensibilisation/éducation électorale ; pour une appropriation véritable de la démocratie par les citoyennes et citoyens du Mali.

Le POCE invite l'ensemble des Partenaires techniques financiers, en droite ligne des Résolutions 2085 et 2100 des Nations Unies, à appuyer vigoureusement les organisations de la société civile malienne, en privilégiant l'efficacité, l'efficience et la résilience vraie ; en vue d'aider véritablement le peuple malien à sortir définitivement de la crise.

C'est à ce prix que la Société civile malienne, fortement soutenue, contribuera vraiment à la restauration et à la résilience démocratiques au Mali ; à travers le faire-faire des Partenaires.

Le Réseau APEM remercie le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire, la DGE, la CENI et les Présidents des bureaux de vote, pour avoir facilité cette mission d'observation nationale qui a bénéficié de l'accompagnement technique et financier du NDI/USAID, One World UK, Oxfam, l'Ambassade des Pays-Bas, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Programme d'Appui au Processus Electoral au Mali (PAPEM) ; ainsi que l'ensemble des Intervenants appuyant le processus.

Bamako le 29 juillet 2013

Le Président du Réseau APEM/
Porte parole du POCE

Ibrahima SANGHO